



Coup de griffe

Numéro 8

★ Périodique d'action syndicale de l'Union départementale CNT 30 - Printemps 2013 ★

L'austérité pour les intérêts des États et des patrons Pas pour ceux des travailleurs !

Après un an de gouvernance, la gauche libérale au pouvoir n'a fait qu'accélérer les mesures d'austérité non sans conséquence sur le niveau de vie de la population. Elles permettent ainsi au patronat et aux actionnaires de casser encore plus les acquis sociaux des travailleurs et l'ensemble des systèmes de solidarité pour une crise dont nous ne sommes pas responsables. Cela sert à enrichir les banques avec près de 50 milliards d'intérêts que l'État leur reverse. Pourtant, de l'argent il y en a dans les caisses du patronat !

Plan de rigueur : casse des services publics !

Le gouvernement a prévu un plan de rigueur de 60 milliards sur cinq ans. Il nous annonce qu'« *il faudra trouver 4 à 5 milliards de plus l'année prochaine* » ! Ces restrictions ont été décidées pour les hôpitaux, pour les collectivités locales : ce sera 1,5 milliard de moins en 2014 et 3 milliards de moins en 2015. Cela ne présage rien de bon pour les usagers !

Pour les agents (écoles, hôpitaux, collectivités territoriales), ces économies auront un impact sur les conditions de travail, comme le gel des salaires, le recours aux contrats précaires, la diminution des effectifs et les privatisations rampantes.

Fermures d'usines, licenciements massifs : le gouvernement, principal allié du patronat.

Dans la continuité des politiques antisociales menées ces dernières années sous Sarkozy, le gouvernement actuel, dit « socialiste », laisse le patronat licencier des milliers de travailleurs (PSA, Sanofi, Goodyear, etc.), sans que cela ne lui pose problème, bien au contraire puisqu'il a accepté la fermeture des hauts-fourneaux de Florange.

Les salariés en lutte contre les fermetures de leurs usines **n'ont que leur force et la solidarité des autres travailleurs à opposer à la voracité des capitalistes !**

Nos camarades de Citroën-Aulnay l'ont bien compris en luttant depuis plus de quinze semaines maintenant.

Pour toujours plus de profits en cette période dite de « crise », le patronat et les grands financiers intensifient la lutte des classes en démolissant les conditions de vie des travailleurs, avec la bienveillance de l'actuel gouvernement qui leur attribue une aide de 20 milliards d'euros par an au nom de la compétitivité !

Dernière mesure en date : la « loi de sécurisation de l'emploi »

Cette loi, actuellement en discussion à l'Assemblée nationale, est presque passée inaperçue. Elle aura pourtant des conséquences très graves pour les travailleurs. Elle donnera la possibilité aux patrons de faciliter les mesures de licenciements, de moduler le temps de travail pour plus de flexibilité, de baisser les salaires et enfin d'imposer la mobilité.

Chômage et retraites : les prochaines négociations de l'Unédic destinées à définir les règles de l'indemnisation du chômage pour les années à venir s'annoncent inquiétantes.

Il en va de même pour les retraites complémentaires aujourd'hui et le régime général demain. Même si rien n'est officiel pour l'instant, la volonté du gouvernement est d'augmenter le temps de cotisation nécessaire pour toucher une retraite pleine. Il estime que « le gouffre des retraites » s'élèvera à 20 milliards en 2020. Or c'est précisément la même somme que le gouvernement a offerte au patronat !

FACE AUX ATTAQUES DE L'ETAT ET DU PATRONNAT

NE TE RESIGNE PAS, SYNDIQUE TOI !

Pour renverser la tendance, interdire les licenciements, titulariser les précaires de la fonction publique et du privé, sauver nos retraites et la Sécurité sociale, **nous n'avons rien à attendre des différents gouvernements !**

Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes et le renforcement des solidarités. **Il est temps de nous organiser et d'engager le bras de fer contre le capitalisme et le patronat pour reprendre ce qu'ils nous ont volé.**



**Ils ne causent plus, ils flinguent !
Solidarité !**

La CNT 30 soutient tout naturellement Sébastien, syndicaliste de la CGT Alès condamné injustement par la justice bourgeoise pour des raisons plus que douteuses. Lors des manifestations contre la réforme des retraites d'octobre 2010 il aurait soi-disant lancé un œuf **qui aurait blessé une dizaine de policiers !**

Cette condamnation est très grave pour notre camarade mais plus généralement **elle porte atteinte à l'action syndicale et au droit de manifestation.** C'est donc le droit syndical qui est bafoué et à travers lui, l'expression de la classe ouvrière.

Cette décision intervient au même moment où le gouvernement Ayrault vient de s'opposer à la loi d'amnistie sociale déjà votée au Sénat. Rien d'étonnant **de la part d'un gouvernement agissant aux ordres du MEDEF.**

Pourtant la véritable violence provient de cette justice à deux vitesses, des gouvernements de gauche comme de droite **qui par leurs politiques libérales et antisociales détruisent chaque jour la vie de milliers de travailleurs** (Suicide des collègues de la poste suite aux nombreuses restructurations, chômeurs qui s'immolent devant les pôles emplois etc..). Elle vient du patronat qui ferme les entreprises, mettant ainsi des travailleurs au chômage, les condamnant à la précarité et à la pauvreté !

Il est temps que la peur change de camp ! Il est temps de passer à la solidarité de classe !

Vive la lutte des classes !

Nous ne lâcherons rien, Courage à toi camarade!

La CNT 30

La CNT appelle à une réelle convergence des luttes **nécessaire pour instaurer un rapport de force à la base et revendique notamment :**

- **une réduction du temps de travail** sans réduction de salaire ;
- **l'annulation de toutes les exonérations** de cotisations sociales patronales ;
- **l'augmentation des cotisations patronales** pour financer les retraites (retour à 60 ans et sans condition de durée de cotisation) et l'amélioration des indemnités chômage et des minima sociaux (rien en dessous d'un SMIC réévalué à la hausse) ;
- **la gestion des caisses du chômage par les travailleurs** et un fonds d'investissement pour les coopératives ouvrières et la reconversion écologique ;
- **la suppression de toutes les rémunérations hors salaire fixe** (stock-options, retraites chapeaux, participation, intéressement, etc.) ;
- **la suppression des augmentations de salaires individuelles** et des évaluations des salariés ;
- **la titularisation de tous les précaires** de la fonction publique sans condition et l'obligation de réintégration effective dans l'entreprise en cas de requalification en CDI ou de nullité du licenciement dans le privé ;
- **le retour à un véritable service public**, en fonction des nécessités et non en fonction des « finances publiques » et à la gestion directe par le personnel et usagers.

MANIFESTATION LE 1^{er} MAI 2013



-Manifestation à Nîmes : 10h00 place des Carmes

-Rassemblement à Alès : 10h30 devant la mairie d'Alès



CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL

06, rue d'Arnal-30000 Nîmes

PERMANENCES SYNDICALES TOUS LES 1^{ER} MERCREDI DU MOIS (de 18h30 à 20h00)

Nous contacter :

-Syndicat CNT interco-Nîmes : cnt.nimes@cnt-f.org / 09.50.07.60.88

-Syndicat CNT de la logistique et du transport : sttla30@cnt-f.org / 09.50.07.60.88

-Syndicat CNT interco-Ales : cnt-ales@cnt-f.org